

A propos le mot du conseiller spirituel



Témoignage de l'Abbé Pehelle sur Domvs Christiani

L'abbé Pehelle, à la retraite depuis septembre 2004, a été curé de paroisse et conseiller spirituel de plusieurs groupes Domvs pendant près de 10 ans.

Il me semble avantageux pour les âmes dont on est chargé, de rester longtemps dans une paroisse : pour moi, ce fut exceptionnel, près de quarante ans dans les paroisses de la même ville.

Important, en effet, de suivre les enfants qui deviennent adolescents, puis, jeunes gens, mariés ou découvrant une vocation qu'il faut soutenir plus particulièrement. Et voilà qu'après un certain temps, ce sont des familles qui, en tant que telles, requièrent un apostolat spécifique.

L'apparition d'une « nouvelle Messe » en 1969 allait me poser un problème de conscience dont la solution allait attirer à ma paroisse, petit à petit, un grand nombre de jeunes familles avec de nombreux enfants.

J'avais toujours eu un grand souci de fidélité à la doctrine de l'Eglise, désireux de ne pas m'en écarter, surtout dans la prédication. Je résume : durant les semaines et les mois qui ont suivi le 3 avril 1969, l'étude doctrinale de la nouvelle messe m'a convaincu qu'il fallait garder la Messe de la Tradition Catholique (dite improprement de St Pie V) : j'ai alors écrit à mon évêque que je gardais la Messe qu'il m'avait appris à célébrer, sachant que j'en avais le droit. Mon évêque m'a laissé faire. Quelle grâce !

C'est alors que, petit à petit, sans aucune publicité, la messe du dimanche qui ne rassemblait qu'une quinzaine de personnes du principal village - en 1969 - s'est trouvée, trente ans plus tard, remplie de deux cents à deux cent cinquante fidèles venus de dix à cinquante kilomètres, avec le plus souvent des familles entières de cinq à dix enfants.

Lorsqu'en 1993 le nouvel évêque du diocèse est venu, pour la première fois célébrer la messe dans la paroisse, la messe traditionnelle évidemment - et c'est un bon point pour lui - il fut stupéfait, et il me l'a dit, de voir et d'entendre une église pleine et chantante,

avec une multitude d'enfants dont le gazouillis des plus jeunes ne semble pas l'avoir indisposé plus que moi.

C'est dans les années 90 que s'est inauguré un premier groupe Domvs avec quatre ou cinq familles. J'ai senti rapidement que toutes les familles chrétiennes attachées visiblement à la paroisse, à cause de la messe traditionnelle et également au catéchisme pour leurs enfants, ne semblaient pas attirées de la même façon par un groupe Domvs. Il y avait chez elles une vraie vie chrétienne, de grands mérites dans le nombre d'enfants et dans l'éducation qu'elles leur donnaient, mais vis à vis de Domvs, j'ai entendu parfois : « ce n'est pas pour nous ». Admettons qu'il y a des grâces variées dans l'Eglise, comme il y a aussi des vocations différentes.

Un groupe de Domvs Christiani, qui se réunit normalement une fois par mois doit, à chaque fois, avoir un « point de charte », c'est à dire rappeler une partie d'une sorte de règle de vie (qui n'est pas obligatoire sous peine de péché) qui suppose un goût et plus encore un désir, une volonté de vie parfaite dans le mariage et la famille. Il y a là un certain combat spirituel, un ascétisme, un certain détachement vis à vis d'un monde mauvais, déchristianisé (même si cette déchristianisation est souvent déguisée en sécularisation), qui suppose un combat (cf. Le combat spirituel de Scupoli), une vigilance quotidienne. Ne faut-il pas un accord en profondeur entre époux, une union spirituelle qu'évoque le livre de Tobie, difficile à ceux qui se contentent facilement d'une union charnelle et sentimentale.

C'est ainsi que certaines personnes, femmes surtout et quelques hommes, aimeraient prendre part à des réunions sans leur conjoint qui ne suivrait pas. Mais on a senti que ce n'était pas possible et que cela risquerait d'aggraver le décalage.

De même certains couples de divorcés, qui s'efforcent, sans pouvoir ni se confesser ni communier, de

mener tout de même une vie de prière, ne manquant pas la messe du dimanche et élevant leurs enfants aussi bien que possible, expliquant aux aînés pourquoi papa-maman ne peuvent pas les accompagner à la communion, de tels couples ne peuvent entrer dans un groupe Domvs. Mais un groupe Domvs qui aurait connaissance de telles situations ne devrait pas oublier de garder quelques contacts avec de tels couples ou familles, qui elles-mêmes rencontrent leur prêtre grâce au catéchisme des enfants.

J'ai l'impression, après dix années d'expérience (avec deux réunions Domvs par mois), que l'on n'a pas suffisamment étudié les grâces du sacrement de mariage et également de quelle façon l'usage des sacrements de pénitence et d'eucharistie devaient aider à triompher des « tribulations des gens mariés » évoquées par St. Paul. Il veut parler sans doute des croix particulières à l'observation des lois du mariage. Car bien des jeunes pensent que la vie des gens mariés est plus facile que celle des prêtres ou religieux et religieuses. Comme s'il était possible qu'il y ait une vie chrétienne sans croix, comme si toute vie, baptisé ou non, pouvait être sans épreuve. Notre Seigneur n'a-t-il pas dit : « Celui qui m'aime, qu'il porte sa croix et qu'il me suive ». Si les prêtres, religieux et religieuses sont dispensés de la charge d'une famille et des « tribulations des gens mariés », n'est-ce pas parce qu'ils doivent porter une autre charge et parfois plus lourde. Si les gens mariés ne sont pas tenus aux exigences de la vie religieuse, aux vœux prononcés publiquement et qui engagent toute une vie, c'est qu'ils doivent, durant toute une vie, porter une autre charge. Cet aspect de la vie des couples et de la vie des familles n'a sans doute pas été assez étudié. Cependant de très belles et bonnes conférences, topos comme ils disent, ont été parfois prononcées. S'il fallait faire une liste, j'en oublierais. Mais en voici quelques-unes : un topo sur les parents de Ste